

Nouvelles du CAO

Publication No. 7 / 3ème Trimestre



Avez-vous entendu parler de nous ? Le Bureau du Conseiller-médiateur/Ombudsman (CAO) est le mécanisme de recours indépendant de la Société financière internationale (SFI) et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), membres du Groupe de la Banque Mondiale. Le CAO répond aux plaintes des personnes affectées par les projets de la SFI et de MIGA, dans le but d'améliorer les performances sociales et environnementales de ceux-ci. Pour plus d'information, veuillez consulter notre site internet : www.cao-ombudsman.org.

Oléoduc Tchad-Cameroun : un accord atteint grâce au processus de dialogue mené par le CAO



L'un des leaders moraux ayant observé et accompagné le processus de dialogue s'exprime à une assemblée de la communauté, durant laquelle l'accord est lu et expliqué (Photo : CAO).

Les représentants des communautés affectées de la région productrice de pétrole tchadienne et l'opérateur tchadien de l'oléoduc Tchad-Cameroun - Esso Exploration and Production Tchad Inc. (EEPCI) -, ont signé un accord en janvier répondant à une série de plaintes de la communauté relatives à ce projet de production de pétrole. Cet [accord](#) est le résultat d'un [processus de dialogue](#) impulsé par le CAO depuis 2013.

Le projet impliquait la construction d'un oléoduc de 1 070 km pour transporter le pétrole brut depuis trois secteurs du Sud-ouest tchadien jusqu'à une installation à 11 km au large de la côte camerounaise. Les communautés locales ont fait part leurs inquiétudes au CAO concernant l'aggravation de la pauvreté, la réduction des terres arables, la perte de leurs moyens de subsistance, la pollution, l'indemnisation inadéquate et le manque de mécanismes de surveillance et d'évaluation adaptés. Le processus de dialogue du CAO a rassemblé l'EEPCI et plusieurs groupes de la société civile qui représentaient plus de 20 000 agriculteurs locaux et autres membres de la communauté affectée par le projet. Un groupe d'observateurs moraux, composés de chefs religieux représentant les principales croyances de la région et un leader cantonal, ont également observé et accompagné le processus.

L'accord signé inclut l'aménagement de l'infrastructure d'une route rurale bénéficiant aux communautés locales et un soutien continu de la compagnie aux axes prioritaires de développement local. L'EEPCI et les représentants des communautés affectées ont accepté de maintenir un dialogue régulier à travers un forum bilatéral récemment créé pour résoudre les désaccords passés et à venir. A la suite de la signature officielle de l'accord par les parties, le CAO va contrôler la bonne exécution des accords atteints.

Rapport de suivi de la SFI concernant un projet de centrale à charbon en Inde

Le CAO a publié son deuxième [rapport de suivi](#) de la réponse de la SFI à l'audit du projet Tata Ultra Mega. L'audit a été initié en 2011 après la réception d'une plainte venant de communautés de pêcheurs touchés par une centrale électrique financée par la SFI sur la côte de Mundra, dans l'état indien du Gujarat. Les plaignants avaient exprimé des craintes quant à l'impact négatif que la construction et le fonctionnement de la centrale pourraient avoir sur leur environnement, leurs moyens de subsistance et leur santé. L'audit, publié en 2013, a validé certains éléments clefs de cette plainte, dont le fait que les plaignants n'avaient pas été suffisamment pris en considération au moment où les risques et impacts environnementaux et sociaux ont été évalués et traités.

Le rapport de suivi du CAO s'appuie sur des contributions de la SFI, de son client et des plaignants, ainsi que sur une visite de suivi à Mundra menée par le CAO en février 2016. Le rapport identifie un besoin de trouver une approche rapide, participative et expressément réparatrice pour évaluer et apporter des solutions aux impacts négatifs soulevés par les plaignants. Le CAO entend mener une autre visite de suivi en avril 2017 en partenariat avec le mécanisme de recours indépendant de la Banque Asiatique de Développement (ADB), qui est également impliqué dans la réponse à une plainte liée à l'implication de l'ADB dans ce projet. Plus d'information disponible sur ce cas [ici](#).



Le CAO visite le projet Tata Mundra de la SFI en Inde (Photo : CAO).



Le site internet du CAO : donnez votre avis !

Le CAO sollicite votre avis sur son site internet en vue d'une refonte totale en 2017. Quelles fonctionnalités voudriez-vous voir sur le nouveau site ? Vos suggestions sont importantes ! Veuillez participer et donner votre avis à travers ce bref sondage :

<https://www.surveymonkey.com/r/T3P3THF>

Investissements de la SFI auprès d'intermédiaires financiers : le CAO publie un rapport de suivi

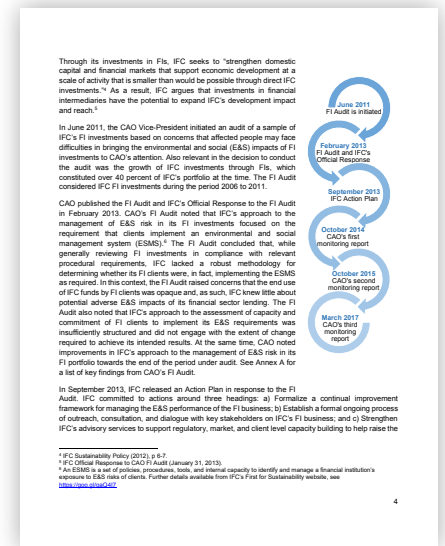
Le CAO continue à suivre les actions de la SFI suite à l'Audit des investissements auprès d'intermédiaires financiers de la SFI réalisé en 2012, et a publié un troisième rapport de suivi en mars 2017. Au 30 juin 2016, le portefeuille d'intermédiaires financiers de la SFI représentait environ 45 % du portefeuille consenti à long terme par la SFI (20,4 milliards USD). Pour ce rapport de suivi, le CAO a passé en revue un échantillon de 38 investissements auprès d'intermédiaires financiers pour avoir un aperçu de l'évolution de l'approche de la SFI depuis la réalisation de l'audit.

Le [rapport de suivi](#) a conclu que la qualité et le degré de vérification et de surveillance de la SFI sur ses investissements auprès d'intermédiaires financiers se sont améliorés depuis la publication de l'audit. Toutefois, le CAO a signalé des difficultés du fait que la SFI n'a pas, de manière générale, de cadre mis en

place pour évaluer la conformité des clients intermédiaires financiers avec ses exigences environnementales et sociales. Ceci est particulièrement inquiétant dans les cas où les clients intermédiaires financiers financent des projets à haut risques sociaux et environnementaux et où la SFI n'a pas la certitude que ses standards sont appliqués.

Le CAO a identifié plusieurs exemples de bonnes pratiques sur lesquels s'appuyer et à développer pour améliorer les résultats sociaux et environnementaux du portefeuille d'intermédiaires financiers de la SFI.

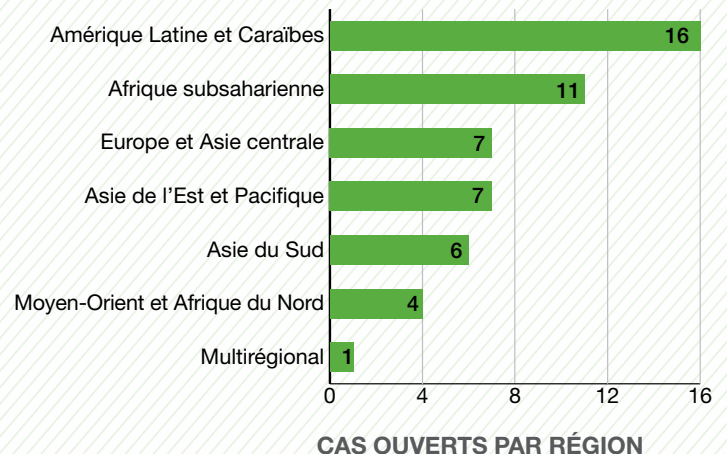
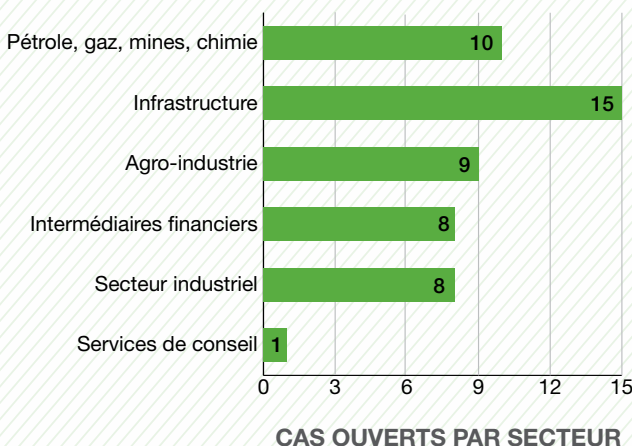
En raison de la nature des problèmes soulevés et des changements systémiques nécessaires pour répondre aux conclusions de l'audit de 2012, le CAO prévoit de préparer son prochain rapport de suivi en 2019.



DONNÉES DU SYSTÈME DE SUIVI DES CAS DU CAO

Au 31 mars 2017.

Pour plus d'information sur les cas du CAO, veuillez consulter la page www.cao-ombudsman.org/cases



POUR PLUS D'INFORMATIONS

CONTACTEZ NOUS
 Compliance Advisor Ombudsman (CAO)
 2121 Pennsylvania Avenue NW
 Washington, DC 20433, USA
 Email: CAO@worldbankgroup.org



www.cao-ombudsman.org
[www.twitter.com/CAOoffice](https://twitter.com/CAOoffice)
www.facebook.com/CAOoffice





2121 Pennsylvania Avenue NW
Washington, DC 20433, USA
Email: CAO@worldbankgroup.org